

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NETTOYANT DÉGRAISSANT

SECTION 1 - IDENTIFICATION	
Identificateur du produit:	NETTOYANT DÉGRAISSANT
Usage du produit/Description:	Dégraisseur et nettoyant
Nom chimique :	Mélange
Famille chimique:	Mélange
Fabriqué pour :	COMERCO SERVICES INC. 3300 Boul. Saint-Martin O. # 300 Laval, Qc, H7T 1A1 (450) 682-9900
Numéro de téléphone d'urgence:	Canutec (613) 996-6666 24 hrs

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS	
Classification	Matières corrosives pour les métaux 1 Corrosion cutanée 1A Lésions oculaires graves 1 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3 Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées 2 Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu 3
Mention d'avertissement	DANGER
Mention de danger	H290 Peut être corrosif pour les métaux H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseil de prudence - prévention	H402 Nocif pour les organismes aquatiques. P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées 3 gaz 3 brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / n équipement de protection des yeux / du visage.
Conseil de prudence - réponse	P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P321 Traitement spécifique : Traiter comme brûlures chimiques. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Conseils de prudence - stockage	P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. P405 Garder sous clef. P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion / avec doublure intérieure. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conseil de prudence - élimination	P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.



NETTOYANT DÉGRAISSANT

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Diéthylène glycol monobutyl ether	112-34-5	7 – 13 *
Alcool C9-C11 éthoxylé	68439-46-3	5 – 10 *
N-Butoxypropanol	5131-66-8	3 – 7 *
Monoéthanolamine	141-43-5	5 – 10 *

*DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:

EN CAS D'INHALATION: Amener la personne à l'air frais. Si arrêt respiratoire, respiration irrégulière, donner la respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Obtenir des soins médicaux.

Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements/bijoux contaminés et les laver avant réutilisation. Appliquer une crème hydratante en cas de dessèchement de la peau.

Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Avis au médecin :

Traitement spécifique : Traiter comme brûlures chimiques. Contacter un centre antipoison immédiatement si une grande quantité a été ingérée ou inhalée.

SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés:	En cas d'incendie: Utiliser eau, mousse universelle, produits chimiques secs, CO2 pour l'extinction.
Agents extincteurs inappropriés :	Un jet d'eau puissant dirigé directement dans le produit génère beaucoup de mousse.
Produits combustion dangereux :	Oxydes de carbone, oxydes d'azote, fumée âcre.
Équipement de protection :	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
Précautions spéciales:	Retenir les eaux d'écoulement. Éloigner les contenants de la zone d'incendie s'il est possible de le faire sans danger. Utiliser une vaporisation d'eau pour refroidir les contenants. Lors d'un incendie ou si chauffé, il y aura augmentation de pression, les contenants peuvent éclater.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Porter des gants de plastique ou de caoutchouc si de grandes quantités de vrac sont manipulés. (Voir Section 8). Porter un équipement respiratoire si la ventilation est inadéquate.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte (sable, terre vermiculite ou terre diatomée) pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Précautions environnementales:

Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Éviter que les fuites se rendent dans l'environnement aquatique ou dans les égouts.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NETTOYANT DÉGRAISSANT

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Les contenants doivent être identifiés. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Observer une bonne hygiène Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Porter un appareil respiratoire si la ventilation est inadéquate. Ne pas entrer dans les endroits de stockage ou restreints si la ventilation n'est pas adéquate.

Exigences en matière de stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles. Maintenir les contenants fermés.

Matières incompatibles :

Oxydants forts, acides. Le produit ne se polymérise pas.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

Ingrédients dangereux	No. CAS	Source	Valeurs
Diéthylène glycol monobutyl ether	112-34-5		Aucune limite établie.
Alcool C9-C11 éthoxylé	68439-46-3		Aucune limite établie.
N-Butoxypropanol	5131-66-8		Aucune limite établie.
Monoéthanolamine	141-43-5	CSST CSST NIOSH NIOSH NIOSH OSHA	VEMP 3 ppm (7.5 mg/m3) VECD 6 ppm (15 mg/m3) VEMP 3 ppm (7.5 mg/m3) VECD 6 ppm (15 mg/m3) DIVS 30 ppm VEMP 3 ppm (7.5 mg/m3)

Mesures d'ingénierie:

Système de ventilation adéquat est recommandé.

Protection des voies respiratoires:

Non requise si la ventilation est adéquate. Porter un équipement respiratoire approuvé NIOSH si les concentrations sont supérieures aux limites maximales recommandées.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher le produit d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène générale :

Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Liquide incolore, transparent.
Odeur :	Caractéristique au produit
Seuil de l'odeur:	Non disponible
pH :	12.00 – 13.00
Point de fusion:	Non applicable
Point initial ébullition:	100°C
Point d'éclair:	Non applicable
Taux évaporation (acétate de butyle = 1):	> 1.0
Inflammabilité:	Ne s'applique pas
LIE:	Non disponible
LSI:	Non disponible
Tension de vapeur:	Non disponible
Densité de vapeur (air=1):	Non disponible
Densité relative:	1.016
Solubilité:	Soluble dans l'eau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NETTOYANT DÉGRAISSANT

Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Température auto-inflammation:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
Volatiles:	Non disponible
Viscosité:	< 5 cPs

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation:	Non.
Conditions à éviter :	Contact avec matériaux incompatibles.
Matières à éviter :	Oxydants forts, acides.
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques:

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ (espèce)
Diéthylène glycol monobutyl ether	112-34-5	7 – 13	>2000 mg/kg, oral, rat >2000 mg/kg, cutané, lapin	Aucune donnée.
Alcool C9-C11 éthoxylé	68439-46-3	5 – 10	1400 mg/kg, oral, rat >5000 mg/kg, cutané, lapin	Aucune donnée.
N-Butoxypropanol	5131-66-8	3 – 7	3300 mg/kg, oral, rat >2000 mg/kg, cutané, lapin	> 3.4 mg/L, rat, 4h
Monoéthanolamine	141-43-5	5 – 10	1515 mg/kg, oral, rat 1018 mg/kg, cutané, lapin	> 0.180 mg/L, rat, 4h

Voie d'administration Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.

Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :

Inhalation:	Irritant pour le système respiratoire.
Peau:	Corrosif. Rougeurs, douleur, lésions.
Yeux:	Corrosif. Peut causer des lésions graves des yeux. Douleur, larmoiement.
Ingestion:	Corrosif. Peut causer des lésions à la bouche, la gorge, système digestif.

Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :

Inhalation:	Non disponible		
Peau:	Assèchement de la peau si exposition prolongée.		
Yeux:	Non disponible		
Ingestion:	Non disponible		
Cancérogénicité :	N-Butoxypropanol	5131-66-8	Groupe 3 : inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
Tératogénicité:	Non disponible		
Mutagénicité:	Non mutagène		
Organe cible:	Peau.		
Conditions aggravées par l'exposition :	Non disponible		

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	Valeur	Espèce
Diéthylène glycol monobutyl ether	112-34-5	7 – 13	CL50 2000 mg/L, 96h CL50 1300 mg/L, 96h	Menidia menidia Lepomis macrochirus
Alcool C9-C11 éthoxylé	68439-46-3	5 – 10	CL50 8.5 mg/L, 96h CE50 5.3 mg/L, 48h	Pimephales promelas Daphnia magna
N-Butoxypropanol	5131-66-8	3 – 7	CEr50 1-10 mg/L, CL50 560 – 1000 mg/L, 96h CE50 >1000 mg/L, 48h	Algues Poecilia reticulata Daphnia magna
Monoéthanolamine	141-43-5	5 – 10	CL50 114 – 194 mg/L, 96h CL50 300 – 1000 mg/L, 96h CL50 227 mg/L, 96h CL50 3684 mg/L, 96h CE50 15 mg/L, 72h	Oncorhynchus mykiss Lepomis macrochirus Pimephales promelas Brachydanio rerio Desmodemus subspicatus

Persistance et biodégradation :	Non disponible
--	----------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NETTOYANT DÉGRAISSANT

Potentiel bioaccumulation:	Non disponible
Mobilité dans le sol:	Non disponible
Autres effets nocifs :	Non disponible

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
Méthodes d'élimination :	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN1760	LIQUIDE CORROSIF N.S.A. (Monoéthanolamine)	8	III	
Quantité limitée	5 L			

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
Autres :	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Préparée par:	Laboratoire Campeau & Bouchard Inc. (Département des affaires réglementaires) 61 rue Des Menuisiers, local 106 Sainte-Anne-Des-Plaines, Qc, J0N1H0
Numéro de téléphone:	(514) 642-6669
Date :	20 janvier 2017
Version:	1.0
Abréviations:	

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, le fabricant ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.